

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 29 du 18 juin 2013



TOURNESOL



A retenir cette semaine :

- Croissance très active des plantes avec des conditions plus chaudes.
- Pucerons observés sur plantes avec des taux de crispations sur feuilles en augmentation même si les auxiliaires sont également présents.

Réseau 2013

Cette semaine 12 parcelles ont fait l'objet d'une observation.

Bn : la n^{ième} feuille a 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus

B1-B2 :	8%
B6 :	8%
B7 :	25%
B8 :	17%
B9 :	17%
B10 :	8%
B11-B12 :	8%
E1 : apparition du bouton floral étroitement inséré au milieu des jeunes feuilles :	8%
Stade bouton étoilé	

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Pucerons verts

Les pucerons sont signalés dans une grande majorité des parcelles. Sur les 9 parcelles ayant fait l'objet d'observations, huit signalent des plantes avec des feuilles crispées (de 1 à 22%). Les coccinelles sont également observées régulièrement.

A la tour à succion d'Auxerre, les captures d'ailés sont au même niveau que celles de la semaine dernière.

L'appréciation du risque se détermine à la parcelle. Deux seuils de nuisibilité peuvent être retenus selon le stade de la culture :

- avant 5 feuilles : 30 à 50 pucerons par plante
- de 5 feuilles à bouton étoilé E1 : 50 à 100 pucerons par plante.

Le niveau de crispation des feuilles peut également servir à l'appréciation du risque notamment dans un contexte de faible croissance des tournesols. A partir de 10% de plantes présentant des crispations avant le stade E1 (bouton étoilé), le risque de nuisibilité existe.

SOMMAIRE

Tournesol	p 1
Blé	p 3
Orges	p 7
Pois	p 8
Maïs	p 10



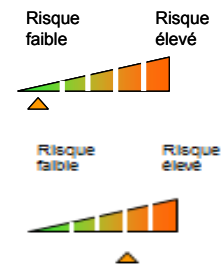
Prévisions météorologiques du mercredi 19 juin au mardi 18 juin :

Si mercredi sera la journée la plus chaude avec des maximales pouvant dépasser 30°C, à partir de jeudi chute des températures avec des maximales comprises entre 5°C et 20°C. Retour à un temps plus humide avec des pluies pouvant être orageuses principalement mercredi et jeudi - (Source : météo)



Nous pouvons distinguer deux situations :

- Au stade B8-B10 (grande majorité) : risque faible du fait d'une croissance rapide et de la présence des auxiliaires
- Pour les stades jeunes, renforcer la surveillance



Depuis le retour de conditions climatiques « estivales », les tournesols poussent rapidement, les situations les plus précoces arrivant à un stade de moindre sensibilité (bouton étoilé). Maintenir la surveillance pour les parcelles les moins développées (actuellement B2-B4).

Mildiou

Le mildiou est un organisme nuisible, de lutte obligatoire.

L'excès de pluviométrie au printemps pourrait être favorable au développement de cette maladie. Il n'existe pas de moyen de lutte en végétation.

Dans le cadre de la prospection mildiou du tournesol 2013, merci de nous signaler toute présence de la maladie sur des parcelles. Ces signalements nous permettront d'évaluer la fréquence et la gravité des attaques dans les zones de production. Des prélèvements seront également réalisés en vue de déterminer la (ou les) race(s) de mildiou en présence et de vérifier leur sensibilité vis-à-vis des traitements de semences.

Personne à contacter : Thierry DURAND (SRAL de Bourgogne) au 03 80 39 31 20
thierry.durand@agriculture.gouv.fr

Ci-dessous pieds de tournesol nanifiés à cause du mildiou



Photo CETIOM



Photo CETIOM



Phomopsis

Les premiers symptômes de phomopsis ont pu être observés sur feuilles dans des parcelles ayant atteint le stade bouton étoilé.

Le tournesol est sensible au phomopsis tout au long de son cycle. La nuisibilité est en relation avec la précocité et la sévérité de l'attaque conjuguée à la sensibilité variétale.

Les parcelles les plus concernées par le risque sont celles qui sont implantées avec des variétés peu sensibles (PS) ou sensibles (S).

Il n'existe pas pour le phomopsis du tournesol de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est seulement préventive.

Accidents climatiques

Lundi soir un épisode de grêle a été enregistré dans la région d'Auxerre entraînant de nombreux dégâts (feuilles déchirées, pieds sectionnés).

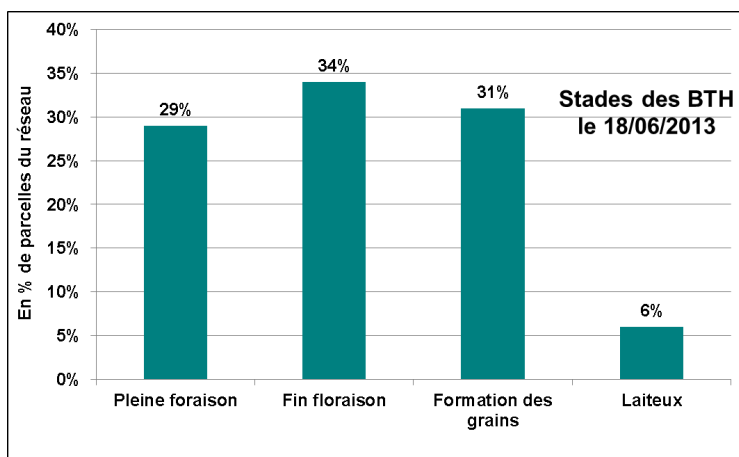


Blé tendre

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 36 parcelles (12 dans l'Yonne, 8 dans la Nièvre, 7 en Côte d'Or et 9 en Saône et Loire).

Les blés restent en retard par rapport à un rythme de développement médian, d'une bonne semaine. En année dite normale, ils devraient être au stade grain laiteux.



La septoriose

Après une longue période d'incubation de plus d'un mois, compte tenu de la fraîcheur des températures enregistrées au cours des dernières semaines, les symptômes apparaissent maintenant significativement dans la zone non traitée dans les parcelles d'observation :

- Se généralise sur F3, soit dans 100% des parcelles à raison de 72% des feuilles touchées en moyenne.
- Est identifiée sur F2, soit dans 92% des parcelles à raison de 64% des feuilles touchées en moyenne.
- Est montée sur F1 dans 77% des parcelles à raison de 45% des feuilles touchées en moyenne.

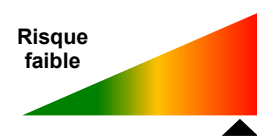


Arrivée au stade floraison, l'immense majorité des parcelles est en situation de risque très élevé.

Au-delà de la floraison, les fongicides perdent de leur efficacité.

L'objectif reste toujours de protéger les trois dernières feuilles le plus longtemps possible.

Risque élevé



La rouille brune

Dans les zones non traitées avec des fongicides, la maladie est repérée dans 16% des parcelles, à un niveau modeste.

Les conditions climatiques passées et actuelles ne sont pas de nature à faire évoluer le risque. Les risque est faible.

Risque élevé



La fusariose de l'épi

Distinguer *F. graminearum* (la plus fréquente) de *Microdochium* n'est pas un exercice facile. Dans tous les cas, la lutte contre la fusariose des épis doit s'envisager en amont, en se fondant sur des facteurs agronomiques, sur le niveau de résistance de la variété considérée et des conditions climatiques autour des stades épiaison/floraison.

Les différences variétales existent vis-à-vis de la résistance à la fusariose et l'accumulation en mycotoxines (voir classement). La résistance totale n'existe pas, on peut observer des symptômes de fusariose et détecter la présence de DON même sur les variétés les plus résistantes en situations très contaminées.

Sensibilité des variétés à l'accumulation en DON* (*Fusarium graminearum*) Echelle 2011/2012 (* déoxynivaléno)

Références		Variétés peu sensibles			Variétés récentes	
GRAINDOR	MANAGER	APACHE	7	TULIP		
		RENAN	6.5			
	BAROK	ALIGATOR	6	FLUOR	SOKAL	
HYSUN	CHEVALIER	GALIBIER				
		ALIXAN	5.5	BRENTANO	CROISADE	
	NOGAL	AS DE CŒUR				
SPONSOR	HYSTAR	ARLEQUIN	5	ADHOC	HYBERY	SY EPSON
		SOLEHIO		PAKITO	SCENARIO	
		ISTABRAQ		ROCHFORT	SWEET	SY MATTIS
	AREZZO	MERCATO	4.5	ARKEOS	KARILLON	
SOLLARIO	KORELI	AUBUSSON				
SELEKT	EUCLIDE	ALTIGO	4			
GLASGOW	EXPERT	BOREGAR		ALLEZ Y		
SCOR	ROSARIO	DINOSOR	3.5			
PREMIO	COMPIL	BERMUDE	3			
TRAPEZ	CAPHORN	ACCROC				
		AZZERTI	2.5	MUSIK		
	PR22R58	ROYSSAC	2			

Sensibilité des variétés au risque DON* (fusariose graminearum) - échelle 2012/2013

* : déoxynivaléno

Source : essais pluriannuels ARVALIS, dont 4 essais 2012, année particulièrement marquée par la présence de *Microdochium nivale*



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 29 du 18 juin 2013

Grille d'évaluation du risque d'accumulation du déoxynivalénole (DON) dans le grain de blé tendre et d'aide au traitement contre la fusariose sur épi (*Fusarium graminearum* et *F. culmorum*)

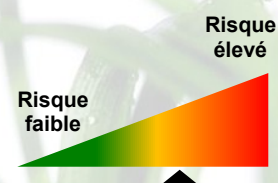
Gestion des résidus*	Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/- 7 jours)		
			<10	10-40	>40
 Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1		
		Moyennement sensibles	1		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3		T
		Peu sensibles	2		
 Betteraves, pomme de terre, soja, autres	Labour ou résidus enfouis	Moyennement sensibles	2		
		Sensibles	3		T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	2		
 Maïs et sorgho fourrages	Labour ou résidus enfouis	Sensibles	4		T
		Peu sensibles	2		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Moyennement sensibles	5		T
		Sensibles	6	T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	5		
		Moyennement sensibles	6		T
 Maïs et sorgho grains	Labour ou résidus enfouis	Sensibles	4		T
		Peu sensibles	2		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Moyennement sensibles	6	T	T
		Sensibles	7	T	T

ARVALIS-Institut du végétal 2011

Légende :

- 1 et 2** : Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON, quelles que soient les conditions climatiques.
- 3** : Le risque vis-à-vis des fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison) s'élève.
- 4 et 5** : Pour ces deux niveaux, le risque est agronomiquement élevé sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).
- 6 et 7** : Le risque est très élevé quelles que soient les conditions climatiques.

Le risque fusariose est à prendre en compte jusqu'à la fin de la floraison. En fin de semaine, une grande majorité de parcelles ne sera plus concernée. Avec l'alternance d'orages et de temps clémente, le risque reste assez élevé dans les situations agronomiques avec des notes de 4 à 7.





Les cécidomyies oranges

Jusqu'à la fin de la floraison, il convient de suivre l'activité des cécidomyies oranges en positionnant des cuvettes jaunes ou un autre piège dans les parcelles de blé qui sont proches de ce stade.

Entre le stade épiaison et fin floraison, l'observation des insectes se fait le soir lorsque les conditions sont favorables à leur activité de ponte : vent faible < 7 km/h et temps lourd.

Dans 2/3 des parcelles observées, la présence de cécidomyies oranges est signalée.

A l'aide de cuvettes jaunes : les seuils de nuisibilité sont atteints lorsque l'on cumule 20 captures sur 48h ou 10 captures sur 24h. Une parcelle est dans ce cas.

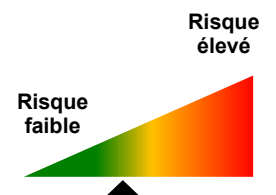


Photos ARVALIS



La présence de cécidomyies indique un risque mais le stade des blés devient assez peu propice aux pontes.

Rappel : les variétés ALTIGO, KORELI, BOREGAR, ALLEZ Y et RUBISKO sont résistantes à ce ravageur.



Les pucerons sur épis

Plusieurs espèces de pucerons peuvent se retrouver sur les feuilles de blé en cours de montaison, mais seul **Sitobion avenae** monte sur les épis. Il développe des colonies qui provoquent des dégâts par prélèvement de sève de la floraison à grain laitex. D'une longueur de 2 à 3 mm, allongé, sa couleur n'est pas caractéristique (elle peut varier du vert au rouge en passant par le jaune). Il présente des cornicules noires (appendices situés de part et d'autre de la partie postérieure de l'abdomen).

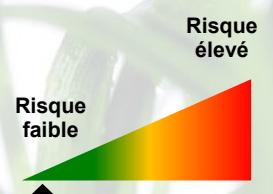
Seuil de risque : il est défini à partir du début épiaison : 1 épi sur 2 infesté par au moins un puceron. Ce seuil correspond en moyenne à moins de 5 pucerons/épi. Reprendre la surveillance une dizaine de jours environ après un traitement. Une nouvelle intervention peut être effectuée en cas de dépassement du seuil.



Photo ARVALIS

Parmi les 25 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 4 seulement enregistrent la présence de pucerons, sans dépassement du seuil de risque.

Le risque est faible mais devra être réévalué la semaine prochaine.





ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 19 parcelles (8 dans l'Yonne, 2 dans la Nièvre, 5 en Côte d'Or et 4 en Saône et Loire).

Les stades s'étendent de mi-laïteux à pâteux mou.

A ce stade là, plus aucun bio-agresseur ne présente de risque vis-à-vis de la culture.



ORGES DE PRINTEMPS

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 12 parcelles (5 dans l'Yonne, 3 dans la Nièvre et 5 en Côte d'Or).

La majorité des parcelles termine son épiaison et commence à fleurir, avec environ une douzaine de jours de retard par rapport à la normale.

Les maladies du feuillage

Dans la zone non traitée avec des fongicides des parcelles d'observation, le développement des maladies est en progression significative par rapport à la semaine dernière :

- la rhynchosporiose est présente
 - dans 92% des parcelles sur F3 avec en moyenne 32% des feuilles touchées
 - dans 83% des parcelles sur F2 avec en moyenne 21% des feuilles touchées
- l'helminthosporiose est présente
 - dans 58% des parcelles sur F3 avec en moyenne 23% des feuilles touchées
 - dans 50% des parcelles sur F2 avec en moyenne 18% des feuilles touchées
- la rouille naine n'a pas été observée cette semaine.

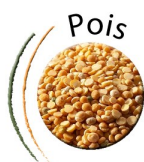
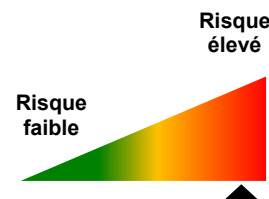
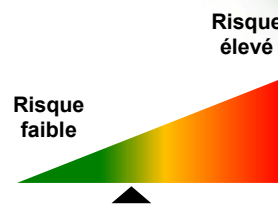
Pour compléter l'analyse de risque afin de hiérarchiser les décisions, distinguer les variétés selon leur comportement vis-à-vis des maladies :

- sont particulièrement sensibles à l'oïdium : Sébastien et Grace.
- sont particulièrement sensible à la rhynchosporiose : Beatrix, Concerto, Sébastien, Henley et NFC Tipple.
- sont particulièrement sensibles à l'helminthosporiose teres : Sébastien, Henley, Bellini, Sunshine et Prestige.



En résumé, 2 situations se présentent :

- En absence de symptômes sur F3 et/ou dans les parcelles déjà traitées, le risque est modeste mais ne sera plus possible à réévaluer la semaine prochaine compte tenu de l'avancée des stades.
- En présence de maladies sur F3 voire sur F2 et d'autant plus dans les parcelles non traitées à ce jour, le risque est élevé et ne sera plus possible à réévaluer la semaine prochaine compte tenu de l'avancée des stades.



POIS DE PRINTEMPS

Les parcelles

Cette semaine, 9 parcelles (5 dans l'Yonne, 2 en Côte d'Or et 3 dans la Nièvre) ont fait l'objet d'observations. Elles ont toutes débuté la floraison.



L'antracnose

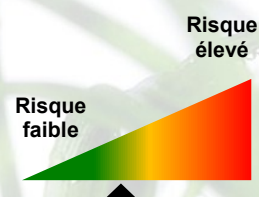


Photo ARVALIS

1/3 des parcelles présente des symptômes sur le bas de la végétation.

Avec présence d'antracnose dans le bas du feuillage, le risque est à considérer lors des prochaines précipitations à partir du stade début floraison.

Le risque est plutôt modeste.





Les pucerons verts



Photo ARVALIS

Le puceron vert du pois, *Acyrtosiphon pisum*, est un puceron de grande taille (3 à 6 mm), allongé, dont les antennes sont aussi longues que le corps, avec une queue longue et effilée.

Principalement de couleur vert clair, d'aspect brillant, il peut être également de couleur rose.

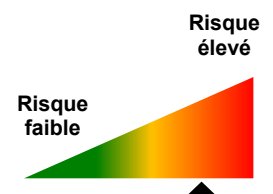
Il se caractérise par sa faculté à se laisser tomber au sol au moindre mouvement des plantes.

Ce ravageur, très fréquent en France, peut s'avérer très nuisible, avec jusqu'à 30 q/ha de chute de rendement.

Ce ravageur est à surveiller en priorité à partir du début floraison. Pour observer la parcelle, placer une feuille blanche format A4 rigide sous la végétation et secouer les tiges. Les pucerons se laissent alors tomber. Répéter l'opération plusieurs fois. Si 2 à 3 dizaines de pucerons tombent à chaque fois, le seuil d'intervention est atteint.

A l'exception d'une parcelle, toutes les situations observées cette semaine identifient la présence de pucerons verts. Une parcelle montre un risque au-delà du seuil de risque (à Venoy dans l'Yonne).

La présence fréquente de pucerons aujourd'hui dans plusieurs parcelles conduit à porter le risque à un niveau assez élevé.



Les tordeuses

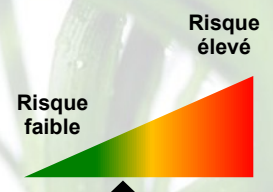
Jusqu'à 8 à 10 jours après la fin de la floraison, les tordeuses volent dès que la température moyenne dépasse 18°C. Après leur arrivée dans la parcelle, elles pondent, puis les jeunes chenilles apparaissent et « grignotent » les graines d'une même gousse.

La lutte insecticide vise les chenilles avant leur pénétration dans la gousse. La chenille étant difficile à repérer, les seuils de déclenchements sont basés sur le piégeage des adultes (papillons) dans un piège sexuel. Le piège doit être installé dans la parcelle au stade début floraison.

Le seuil de risque est dépassé dès lors qu'un cumul de 400 captures est enregistré depuis le début de la floraison, pour des pois au débouché alimentation animale, et de 100 captures pour des pois au débouché alimentation humaine ou semences.

Les 5 parcelles ayant fait l'objet de captures enregistrent toutes des tordeuses. Néanmoins, au maximum, 98 tordeuses ont été capturées (à Pougny dans la Nièvre), soit bien en dessous du seuil de risque « débouché alimentation animale ».

Pour l'heure, le risque est modeste mais devra être réévalué la semaine prochaine.





Au 18 juin, le réseau d'observation est constitué de 21 parcelles : 3 situées en Côte d'Or, 2 dans la Nièvre, 11 en Saône-et-Loire et 5 dans l'Yonne.

Date de semis, stade et état du maïs

Les derniers semis s'achèvent, les zones inondables ne sont toujours pas assainies pour envisager des semis partout.

Les semis du 4 au 25 avril atteignent le stade 6 à 9 feuilles. Les quelques semis de la première quinzaine de mai sont au stade 5 feuilles. Dans les secteurs hydromorphes, les peuplements sont très irréguliers. Les derniers semis qui ont repris depuis le 5 juin lèvent régulièrement et rapidement (4 à 5 jours).

Limaces : peu de risques

Aucune nouvelle attaque de limaces n'est signalée. Le climat est plus sec, mais la présence de limaces peut encore provoquer des dégâts, la surveillance des parcelles s'impose pour les derniers semis si les conditions climatiques redeviennent plus humides jusqu'au stade 5 à 6 feuilles du maïs, en particulier dans les situations à risques : préparations de sol grossières, présence de résidus de cultures en surface ou intercultures détruites tardivement, bordures de bois et haies, parcelles régulièrement sujette à des dégâts de limaces.

Pucerons : pas de risques

Les pucerons sont observés uniquement sur 4 parcelles en Saône et Loire. Quelques *Metopolophium dirhodum* et *Sitobion avenae* sont présents sur moins de 10 % des plantes. La Tour à pucerons ailés d'Auxerre n'a capturé que quelques individus. Le risque puceron reste inexistant. La présence d'auxiliaires (coccinelles) est régulièrement observée.

Pyrale : une année très tardive

Le tout début de la chrysalidation est observé sur les 3 cages à pyrales avec 3 semaines de retard par rapport à 2012.

2013 est une année très tardive (la plus tardive depuis 25 ans).

	département	observateur	Taux de chrysalidation	
			Semaine 24 11 juin	Semaine 25 18 juin
Beaune	21	FREDON	Non observé	4 %
Verdun /Doubs	71	Coopérative Bourgogne du sud	Non observé	10 %
St Martin Belle Roche	71	Chambre d'agriculture 71	0 %	4 %



D'après les sommes de températures, nous devrions atteindre une chrysalidation significative la semaine prochaine.

Dès lors que l'on observe un taux de 15 % de chrysalides (sur un lot de 50 individus (chrysalide et larves hivernantes), un cumul de 110° (en base 10) correspond à la date optimale du positionnement des trichogrammes.

Les 3 pièges mis en place (Senozan, Buxy (71), Quetigny (21)) n'ont pas encore capturé de papillons. Les autres pièges ont été mis en place cette semaine.

Toutefois le piège de Courte (Bresse de l'Ain) a capturé 2 adultes.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison, [sur colza/tournesol/féverole/luzerne \(à choisir selon la culture\)](#), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN - SARL LEGUY - AMDIS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »